



Clause de non concurrence pour un free Inace

Par **Rouquette**, le 11/06/2009 à 11:50

Bonjour,
Nous sommes une société nous travaillons avec des freelances et nous voudrions nous couvrir afin que le freelance ne sollicite pas directement notre client
Existe-t-il des écrits juridiques
Bien cordialement
Olivier Rouquette

Par **citoyenalpha**, le 11/06/2009 à 13:58

Bonjour

bien sûr : le contrat avec clause de non concurrence ou d'exclusivité par exemple.

Attention toutefois le contrat doit prévoir des obligations mais aussi des droits.